



APPEL DE CANDIDATURES

Comité Kuishk^u tutetau

En vertu du *Règlement sur les élections de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh* (n° 2025-01), un comité indépendant doit être créé au besoin afin d'évaluer certaines situations impliquant les élus. Cet appel de candidatures vise à constituer une banque de candidatures à cet effet.

Mandat et composition

Le comité Kuishk^u tutetau sera créé au besoin et aura pour mandat :

- D'évaluer les accusations criminelles poursuivies par voie sommaire portées contre un élu ou, le cas échéant, évaluer la déclaration de culpabilité d'un élu à des accusations criminelles poursuivies par voie sommaire;
- De déterminer, selon les circonstances, si l'élu peut continuer d'exercer ses fonctions;
- De protéger les valeurs démocratiques des Pekuakamiulnuatsh.

Le comité Kuishk^u tutetau doit être formé de trois membres :

- Un membre du milieu juridique (doit être membre du Barreau du Québec);
- Un membre du milieu des sciences sociales (doit détenir un diplôme d'un programme d'études postsecondaires en sciences sociales et avoir des connaissances sur la délinquance et les facteurs criminogènes, ou posséder toute autre combinaison d'expérience jugée pertinente);
- Un membre citoyen (Pekuakamiulnu de 18 ans et plus).

Pour le membre du milieu juridique et celui du milieu des sciences sociales, la priorité sera accordée : 1. aux Pekuakamiulnuatsh; 2. aux Innus; 3. aux membres des autres Premières Nations.

Sont inadmissibles à siéger au comité :

- Les employés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
- Les élus ou candidats aux élections;
- Les personnes ayant un casier judiciaire;
- Les personnes en conflit d'intérêts apparent avec les élus, les candidats ou l'organisation.

Qualités recherchées

Les qualités recherchées sont :

- Intégrité, impartialité et indépendance;
- Respect des valeurs des Pekuakamiulnuatsh;
- Disponibilité et discrétion.

Rémunération

Les membres du comité Kuishk^u tutetau sont rémunérés conformément aux dispositions prévues dans la Charte du comité Kuishk^u tutetau.

Dépôt de candidature

Les personnes qui ont un intérêt, qui répondent aux critères d'admissibilité et qui désirent poser leur candidature doivent transmettre leur curriculum vitae, d'ici le **26 septembre 2025 à 12 h**, à l'adresse suivante ou par courriel :

M^e Vicky Lord, greffière
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Courriel : vicky.lord@mashteuiatsh.ca

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec M^e Vicky Lord, greffière, au 418 275-5386, poste 1226 ou par courriel [vicky.lord@mashteuiatsh.ca].

AFFICHÉ À MASHEUIATSH LE 8 SEPTEMBRE 2025